

Alimentons l'Ile de France

Lettre ouverte aux candidats aux élections régionales de mars 2010.

Madame ou Monsieur le candidat aux élections régionales,

L'Ile-de-France, une des grandes régions d'Europe peuplée d'environ 11 millions d'habitants, évolue en ce début du XXIème siècle vers une fragilité alimentaire inquiétante. Malgré la présence de terres fertiles, sa dépendance à l'égard des autres régions et de l'étranger traduit un déséquilibre qui s'accroît depuis des décennies.

Cette situation alarmante nécessite de la part des pouvoirs publics une politique volontariste de reconquête économique, sociale et foncière pour « faire de la question alimentaire une priorité ».

La surface cultivée en Ile de France est présente sur 50% de son territoire mais ne représente au niveau national que 2% de la surface agricole utile (SAU) et 2% des exploitations françaises. En outre, elle est principalement consacrée aux cultures céréalières (60%) largement destinées à l'exportation et à l'alimentation animale.

En baisse constante depuis les années 50, le nombre des exploitations agricoles a chuté, par exemple, de 18 % entre 2000 et 2007. En particulier, seuls 370 maraîchers subsistent aujourd'hui (dont 46 en Bio) alors qu'ils étaient plusieurs milliers il y a deux générations. Le recul du secteur fruitier est également important, ce type de production représente aujourd'hui seulement 2% des exploitations locales.

L'agriculture biologique est bien en retrait des possibilités qu'offre la région, avec en 2009 : 112 exploitations pour 1% de la SAU, ce qui la place dans les derniers rangs par rapport aux autres régions de France. Si elle reste en l'état, cette situation va obliger les responsables des cuisines scolaires, pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement (20% d'ingrédients bio dans les menus d'ici 2012) à importer massivement des produits bio (hors région mais surtout à l'étranger). En effet, la production française bio atteint péniblement actuellement 2,12% de la SAU.

Malgré les schémas directeurs successifs, la disparition des exploitations agricoles et l'artificialisation des terres dues à l'urbanisation, c'est un peu plus que la superficie agricole actuelle du département des Yvelines qui a disparu en 50 ans.

Faudra-t-il encore plus de bétons, d'échangeurs, de plateformes logistiques d'approvisionnement de la grande distribution ? Autant de réalisations qui détruiront encore des terres agricoles et qui diminueront la part d'autoproduction de la région francilienne, s'ajoutant aux projets immobiliers et industriels, base des plans locaux d'urbanisme depuis des années.

Quand ce n'est pas le rouleau compresseur des opérations du Gouvernement comme sur le plateau de Saclay qui projettent de sacrifier des terres agricoles au projet du Grand Paris.

Quelle est donc encore la vocation de la ceinture verte aujourd'hui ? et demain ?

Comment se conçoit l'agriculture périurbaine d'une grande métropole ?

Quelles garanties auront les agriculteurs que leurs besoins seront pris en compte dans les schémas d'urbanisme (SDRIF, PLU, ...) et que ces derniers soient respectés ?

Faut-il encore faire grandir la part des produits stockés, conditionnés et transformés issus de l'agroalimentaire industriel et de la grande distribution dont les normes et les modes de productions dégradent la qualité de notre alimentation et dont les exigences financières ont démontré qu'elles ne permettent pas aux paysans de vivre de leur travail ?

Dans ce contexte, comment comptez-vous rétablir une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement en lien avec l'exigence de la demande de produits sains et de proximité des consommateurs et une situation équitable pour les paysans ?

Les Franciliens ont droit à une alimentation de qualité, une alimentation de qualité pour tous.

Le citoyen francilien doit savoir que cette perspective doit s'accompagner de l'installation de paysans afin de retrouver le tissu agricole francilien permettant la production de cette alimentation.

L'emploi en Ile-de-France est surtout au service du tertiaire et de l'industrie qui ne répondent pas à la demande alimentaire. En Ile-de-France de nombreux jeunes sensibilisés à l'écologie souhaitent s'installer et exercer les métiers de l'agro écologie et de l'alimentation saine mais échouent à cause de la difficulté d'accéder à la terre.

Ce constat implique une meilleure prise en compte des petites et moyennes exploitations, exige une **reconquête des terres perdues** avec une dynamique volontariste du foncier agricole (notamment la disponibilité du foncier pour des projets agricoles orientés vers des circuits courts) et la revalorisation des formations agricoles. Ces actions issues d'une dynamique agricole doivent **créer des emplois dans ce secteur et celui des commerces de proximité.**

>> « Faire de la question alimentaire une priorité », c'est d'abord une question de volonté politique claire fondée sur des objectifs précis. Nous aimerions connaître vos engagements quantifiés et argumentés de candidat à la région Ile-de-France sur les questionnements précédents et les objectifs suivants : comptez-vous les mettre en œuvre et comment ?

Objectifs a minima :

- **Relancer l'installation en Ile de France de 1500 paysans sur 6 ans**, notamment des maraîchers (4500 emplois induits) utilisant les techniques de l'agriculture durable et de l'agroécologie ne polluant pas les sols et préservant l'humus et la qualité de l'eau. Cela passe par la facilitation de l'accès au foncier pour augmenter le nombre de petites ou moyennes exploitations. Et en effet aussi viser une augmentation du nombre des exploitations agricoles en tenant compte des départs en retraite pour les années à venir.

- notamment, organiser **en agriculture biologique les conversions ou l'installation de 500 paysans (a minima)** dans toutes les filières.

- **Augmenter significativement l'élevage fermier ou biologique et ses infrastructures indispensables (abattoirs, laiteries, ...)** afin de pallier le recours aux engrais chimiques de synthèse, de faire de l'Ile de France un promoteur de l'évolution de ses systèmes agronomiques et augmenter ainsi la part de productions locales qui en découle.

Ces objectifs doivent également permettre de développer la vente directe et les circuits courts de distribution du producteur au consommateur, par exemple, les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

- **Reconquérir des terres liées aux projets d'installation**, notamment en maraîchage, lors des échanges fonciers permettant ainsi l'installation des jeunes (et des moins jeunes). **Encourager les collectivités locales à concevoir une politique d'occupation des sols** qui freine l'étalement urbain et le mitage des zones rurales en préservant les zones agricoles. En lien avec la SAFER, l'Agence des Espaces Verts doit mettre en œuvre une politique d'acquisition ambitieuse. Il faut appuyer les projets d'installation en agriculture biologique, paysanne et de proximité.

- **Faciliter les installations en aidant à la structuration de lotissements maraîchers** (facteurs d'échanges de connaissances et de mutualisation de matériels).

Dans ces dynamiques, il sera nécessaire de mettre en place et soutenir des **filiales de formation adaptées aux enjeux** et des **lieux de stages et d'expériences** souvent nécessaires pour consolider l'installation. Développer et revaloriser une formation professionnelle agricole, plus

Alimentons les Régions - www.alimentons-les-regions.fr

contact@alimentons-les-regions.fr

réactive au marché intérieur et local et l'adapter à des petites et moyennes exploitations engagées dans l'agriculture respectueuse de l'environnement.

- Lutter **contre la pollution agricole due aux pesticides et aux intrants chimiques de synthèses** qui contaminent l'eau et les sols et sont un danger pour ceux qui les utilisent ou les absorbent dans l'alimentation. Encourager les jardiniers amateurs et poursuivre la formation des services municipaux pour remplacer les pesticides issus de la chimie de synthèse.

- **Interdire dans les champs de l'Ile de France toutes les cultures d'OGM** (Organisme Génétiquement modifié) et aider à mettre en place des filières sans OGM.

- **Approvisionner les cantines scolaires en produits Bio locaux** et favoriser l'organisation de filières équitables et de proximité et envisager des aides nécessaires en la matière. Une alimentation de qualité pour les écoliers franciliens doit promouvoir à travers les établissements la découverte des fruits, des légumes et des cycles saisonniers. Pour cela il est nécessaire de réintroduire les cuisines scolaires locales et de collectivités (maisons de retraite, hôpitaux, restaurants d'entreprise...) basées sur le savoir-faire des cuisiniers (**vecteur d'emploi**) plutôt que la restitution et le déconditionnement des produits surgelés.

- Soutenir et mettre en œuvre l'instruction obligatoire d'une **éducation scolaire et populaire au jardinage, au goût et à la cuisine**. Nos enfants seront les habitants de demain et l'on ne peut faire de la question alimentaire une priorité si on ne leur donne pas la possibilité de **comprendre leur territoire et le vivant**.

- Permettre le **développement des marchés de Paris et de la région parisienne** pour faciliter aux producteurs locaux (ou limitrophes) une vente plus proche des consommateurs, leur assurer des revenus et proposer ainsi une alternative au « dumping » standardisé de la grande distribution.

Nous vous remercions de vos réponses qui seront publiées sur le site « Alimentons les régions » et qui seront diffusées à la presse et à l'ensemble des organisations et personnes signataires de notre appel.

Veuillez recevoir nos cordiales et citoyennes salutations.

| | |
|--------------------------------------|--|
| Coordination Ile de France : | jean Pierre Anglade : anglade.jean-pierre@wanadoo.fr |
| Coordination interrégionale : | Alimentons les Régions Nature& Progrès 16, avenue Carnot 30100 Alès |
| Courriel : | contact@alimentons-les-regions.fr |
| Site internet : | www.alimentons-les-regions.fr |